

Table des matières

1	Parkings relais aux portes de Paris : pourquoi ça coince ?.....	1
2	Immobilier à Paris : les chantiers du siècle.....	3
3	Les vrais dangers d'une dette à 100 % du PIB pour l'économie française.....	5
4	Entreprises : les députés renforcent le « name and shame » pour les mauvais payeurs.	6
5	La Grande Récré, Toys'R'Us : big bang en vue dans le jouet.....	8
6	Energie : des offres vertes pas si écolos.....	9
7	Budget : huit retraités sur dix vont perdre du pouvoir d'achat d'ici à 2020, selon l'OFCE	11
8	Duel glacial entre Philippe et Wauquiez lors de l'émission politique.....	12
9	FRANCEINFO // REPLAY. "L'Emission politique". Invité : Edouard Philippe // https://www.francetvinfo.fr/replay-magazine/france-2/l-emission-politique/l-emission-politique-du-jeudi-27-septembre-2018_2933623.html	13
10	Au sein du groupe LREM à l'Assemblée, la grande réorganisation est en marche.....	14
11	Immobilier, secrétariat, voyages... l'Assemblée nationale explose son budget.....	15
12	Erdogan - Merkel : 48 heures pour resserrer les liens.....	17
13	Les terrains d'affrontement se multiplient entre la Chine et les Etats-Unis.....	19

::: ILE-DE-FRANCE

LE PARISIEN – 28/09/2018

1 Parkings relais aux portes de Paris : pourquoi ça coince ?



Paris, porte d'Orléans. 40 places dans ce parking relais doivent être réservés à moitié prix aux détenteurs de passe Navigo.

La Ville de Paris et la région Ile-de-France se renvoient la balle sur les retards dans l'ouverture de plus de 1000 places de parking à prix réduit réservées aux détenteurs de passe Navigo. Elles ne devraient être disponibles qu'au printemps 2019.

Sur le papier, tout semble ficelé. Les Franciliens vont pouvoir bientôt laisser leur véhicule aux portes de Paris, pour prendre les transports en commun. Une solution idéale pour ne plus avoir à circuler dans une capitale embouteillée, polluée et de plus en plus hostile aux voitures.

On connaît désormais l'emplacement des 1190 places réservées dans 10 parcs relais à Paris et 2 en proche banlieue, à Vincennes et Bagnolet. Les conditions d'accès et les tarifs de ce nouveau service ont aussi été fixés ainsi que son financement (1,3 M€, à 70 % par Ile-de-France Mobilités et à 30 % par la Ville de Paris).

Problème : ces places de parkings ne sont pas près d'ouvrir. Prévues initialement pour la rentrée de septembre, puis « à l'automne », elles pourraient finalement n'être disponibles... qu'au printemps 2019.

Lors du vote de la mesure mardi au Conseil de Paris, la maire PS Anne Hidalgo a accusé la région d'avoir pris du « retard dans l'homologation des bornes qui permettront aux usagers d'accéder aux parkings ».

Une [accusation rejetée fermement par Valérie Pécresse](#), présidente de la région et d'IDFM. Dans un courrier salé adressé à Anne Hidalgo, taxée de faire de la « désinformation », elle rejette la responsabilité des retards sur « (les) service et (les) gestionnaires de parking » de la Ville de Paris. Alors, à qui la faute ?

Problèmes techniques

Pour réserver un accès préférentiel aux détenteurs de passe Navigo, ces parkings doivent effectuer une série d'adaptations techniques : développer un système informatique qui permet de reconnaître les abonnés Navigo, adapter, voire changer les portiques d'entrée et de sortie pour les rendre compatibles avec le passe, et enfin mettre en place des panneaux et de l'affichage pour orienter les automobilistes vers leur place, puis vers les transports en commun.

A l'heure actuelle, tout ceci n'est pas prêt, malgré plusieurs réunions entre les services techniques de la Ville, d'IDFM et des parkings. Pour la Ville de Paris, c'est la région, censée homologuer les nouvelles bornes de parking, qui a tardé.

Pour IDFM, c'est aux gestionnaires de parkings (Indigo, Saemes et Autocité) d'adapter leurs équipements. Et donc à la Ville de Paris, puisque quasiment tous ces parkings sont sous délégation de service public auprès de la mairie. Or, selon Valérie Pécresse, [IDFM avait fait sa part de travail finançant largement ce service dès juillet](#) et en soumettant à la Ville de Paris « l'intégralité des spécifications techniques pour l'adaptation des équipements dès le 28 mars 2018 ».

Les voies sur berge en toile de fond

De là à dire qu'il y a une mauvaise volonté politique de la part de la Ville de Paris, il y a un pas que certains n'hésitent pas à franchir. Dans l'entourage de Valérie Pécresse, on rappelle que l'ouverture de places dans les parkings relais était une [« mesure compensatoire à la fermeture des voies sur berge » proposée dès mars 2017](#) par la présidente de région.

A l'inverse, la Ville de Paris assure avoir « proposé au printemps à la présidente du conseil régional de créer des parkings relais aux portes de Paris ». Et lui intime même d'en faire plus.... : «Demandez à IDFM d'en faire d'en faire plus, nous pourrons en ouvrir davantage encore », a ainsi assuré dans un tweet Christophe Najdovski, adjoint EELV au Transports à Paris.

Ambiance encore tendue, donc, entre région et Ville de Paris. En attendant, toujours pas de places de parking... Du côté de la Ville, on assure pourtant qu'un système simplifié, sans recours au passe Navigo, sera mis en place « au plus vite ». Le dialogue avec les gestionnaires de parking est engagé, pour rendre les premiers parkings relais accessibles « d'ici le mois de novembre ».

Cette « solution transitoire » pourrait presque réconcilier les deux parties. Valérie Pécresse avait en effet demandé à Anne Hidalgo « que de premières places puissent être mises en service dès le mois d'octobre ».

COMMENT ÇA MARCHE ?

Vous êtes intéressés par ces places aux portes de Paris, quand elles seront enfin en service ? Voici quelques infos pratiques.

- **Combien ça coûte.** Ces 1190 places seront proposés au tarif de 75 € par mois. Soit environ la moitié d'un abonnement mensuel normal dans un parking. C'est aussi peu ou prou le prix actuel du Navigo (75,20 €). Comptez donc 150,20 € par mois, puisque vous serez obligé de cumuler les deux.
- **Qui peut en bénéficier ?** Il faudra être abonné Navigo mensuel ou annuel. Les bénéficiaires pourront alors ouvrir les parkings avec leur passe Navigo.
- **Quand laisser sa voiture ?** Les abonnés pourront y laisser leur voiture 7 jours sur 7, sur une plage horaire de 5 h 30 à 1 heure du matin, à raison d'une entrée et d'une sortie par jour. Si vous y laissez votre voiture toute une nuit ou plusieurs jours, de suite, vous basculerez sur le tarif horaire normal.

Jean-Gabriel Bontinck

L'OPINION – 28/09/2018

2 Immobilier à Paris : les chantiers du siècle



Derrière les façades haussmanniennes et art-déco, les travaux s'effectuent à un rythme inédit dans le triangle d'or de la capitale, afin d'accueillir de nouveaux magasins, bureaux et services

L'investissement dans l'immobilier d'entreprise en Ile-de-France devrait afficher des records en 2018, selon le Crédit Foncier. A Paris, de nombreux hôtels de luxe viennent de réouvrir après plusieurs années de rénovation, et profitent de la demande accrue de la clientèle étrangère. Sur les Champs-Élysées et place de la Madeleine, de grandes enseignes préparent leur arrivée. Les étoiles s'alignent : l'aboutissement de projets immobiliers lancés après la crise, la volonté des enseignes de créer des magasins exceptionnels, l'envolée du tourisme et le contexte politique.

Pas besoin d'attendre le [Grand Paris](#) pour que Paris se transforme. Les grandes artères célèbres dans le monde entier connaissent d'ores et déjà un nombre exceptionnel de réhabilitations, quasiment historique. Les Champs-Élysées sont ainsi le théâtre de quatre énormes chantiers : [au 114, un Apple Store doit ouvrir en novembre](#). Les murs ont été acquis pour 600 millions d'euros, la plus grosse transaction de 2018, à quoi il a fallu rajouter 55 millions d'euros de travaux. Au 52, l'ancien Virgin Megastore accueillera au printemps 2019 les Galeries Lafayette et les bureaux de Chanel. Au 79, Nike ouvrira mi-2019 son plus grand magasin en Europe, à la place de l'ancien showroom Toyota. Enfin, d'ici à 2021, le 150 sera transformé en complexe mixte, avec un hôtel de luxe Sofitel doté d'une piscine sur le toit, un cinéma MK2 et des commerces.

Le moment est charnière. Sur les Champs-Élysées, toujours, des immeubles d'angle (ayant donc de gros volumes) comme le futur Apple et le futur Nike se libèrent seulement « une fois tous les dix à quinze ans », souligne Eric Donnet, directeur général de Groupama Immobilier, propriétaire du 79 et du 150. « C'est significatif et ce n'est pas fini, car beaucoup de projets sont dans les cartons », s'enthousiasme Vianney D'Ersu, directeur adjoint du retail locatif chez Knight Frank. Avec en plus la création d'une piste cyclable d'ici à décembre 2019, les Champs verront peut-être revenir les parisiens.

Ces derniers avaient aussi déserté la place de la Madeleine. « Le quartier avait un peu perdu de son âme, c'était une autoroute urbaine », observe Philippe Depoux, directeur général de Compagnie Lebon, qui vient de réunir deux immeubles haussmanniens de la place pour en faire le premier hôtel Fauchon du monde. « Avec une localisation aussi exceptionnelle, l'offre commerciale n'était pas à la hauteur ». C'est en train de changer. Leroy Merlin s'est installé dans un ancien garage, et Ikea débarquera en 2019. Au 28 Madeleine, là où la Pinacothèque a fait faillite, une enseigne dont le nom est encore tenu secret installera son flagship (magasin phare), un « concept novateur », promet Xavier Musseau, directeur général de Hines France, qui a racheté la surface commerciale pour 40 millions d'euros.

La liste est longue : rénovation de la Samaritaine, du Printemps (pour 100 millions d'euros) et des Galeries Lafayette Haussmann, de l'ancienne Poste du Louvre, [arrivée de la fondation Pinault dans la Bourse du Commerce](#), de la grande surface italienne Eataly dans l'ancien atelier de la chocolaterie Meunier derrière le BHV Marais... Sans parler des gares, modernisées pour accorder plus de place au commerce. Après Gare de l'Est et Saint-Lazare, c'est au tour de Gare du Nord, Montparnasse et Austerlitz.

Cartes redistribuées. « La conjonction de tous ces projets est assez exceptionnelle », s'émerveille David Bourla, directeur études et recherche chez Knight Frank. D'autant que « la configuration de Paris, avec ses immeubles historiques, limite les possibilités de transformation, par rapport à une ville comme Londres, plus dynamique ». Cette effervescence s'explique par l'alignement de plusieurs planètes. Les projets qui aboutissent entre aujourd'hui et 2020 ont été lancés dans les années 2011-2013, après le choc de la crise, qui a redistribué les cartes. Le contexte économique est désormais porteur : les ménages consomment, les touristes affluent... Malgré les grèves Air France et SNCF, [la fréquentation touristique en Ile-de-France a connu un record historique au premier semestre 2018](#), qui devrait se confirmer sur l'ensemble de l'année. L'immobilier commercial (bureaux, locaux commerciaux, hôtels, restaurants...) est donc très dynamique. Les loyers augmentent, ce qui permet de rentabiliser de gros investissements pour transformer les bâtiments. Car vu l'essor du commerce en ligne, « si le client fait l'effort de se déplacer, c'est pour avoir une expérience plus envoiissante que derrière son ordinateur », explique Philippe Depoux. Les emplacements et les magasins doivent donc être plus qualitatifs et impressionnants.

Parallèlement, de grandes enseignes auparavant absentes des centres-villes veulent en être. Il peut s'agir de marques nées sur internet, comme AM-PM chez La Redoute, qui vient d'ouvrir 3 étages rue Etienne-Marcel. Ou de concepts pensés pour des grandes surfaces en périphérie, désormais au cœur de Paris : Boulanger, Décathlon, Leroy Merlin, Gifi, Ikea... Enfin, des marques auparavant distribuées chez d'autres distributeurs veulent désormais leur propre échoppe, comme Huawei, qui compte ouvrir son premier flagship français en 2019.

Du travail. Face à un tel mouvement, « cela ne sert à rien de travailler sur un immeuble de troisième couronne, le vrai sujet c'est la restructuration d'immeubles en centre-ville », résume un investisseur. D'autant que les politiques publiques aident, avec l'optimisation des transports, la piétonisation (la Madeleine fait partie des 7 places réaménagées par la Mairie de Paris), et l'ouverture dominicale des magasins. En contrepartie, les normes ont été durcies. Pour l'hôtel Fauchon, « la direction de l'urbanisme de la Mairie et [les architectes des bâtiments de France](#) ont regardé les menuiseries et leurs couleurs, les fenêtres, l'éclairage de la façade, en permettant de souligner certains éléments mais pas trop », raconte Christian Sbeih, associé au cabinet d'architectes DTACC, qui a travaillé sur le projet.

Moins visible du piéton, l'immobilier d'entreprise est également très dynamique. La demande placée de bureaux cumulée sur les six premiers mois de l'année est en avance de 15 % par rapport au premier semestre 2017 et au plus haut depuis 2007, selon la Chambre de commerce d'Ile-de-France. Or « Paris a un retard considérable, entre ses immeubles haussmanniens transformés à la petite semaine sans hauteur sous plafond ni climatisation, et manquant d'ascenseurs, et des immeubles des années 40 à 70 à bout de souffle », raconte Philippe Depoux. Ajoutez à cela [l'organisation des Jeux Olympiques](#), le Brexit, la politique pro-entreprises d'Emmanuel Macron, et « nous sommes à un carrefour inédit », se réjouit Philippe Depoux, qui se souvient du « French bashing » de 2013-2014 lorsqu'il voyageait à l'étranger, alors que Paris était déjà l'un des premiers marchés immobiliers d'Europe.

Y a-t-il un risque de surchauffe ? Le haut conseil de stabilité financière (HCSF) le craignait déjà en 2016, s'inquiétant que la perspective des plus-values de cession ne gonfle artificiellement la demande. Il estimait alors que l'immobilier commercial français pouvait être surévalué de 15 % à 20 %, et même 30 % pour les bureaux parisiens. Et de mettre en garde contre « un épisode d'emballement, pouvant pousser certains acteurs à réaliser des opérations à risque, tant en termes de viabilité du projet que de pratiques d'endettement ». En juin dernier, le HCSF a déclaré poursuivre ses échanges à ce sujet avec les parties prenantes et les observateurs du marché. L'euphorie ambiante ne doit donc pas se départir d'une certaine prudence.

Les gares parisiennes se transforment pour faire la part belle aux commerces //

<https://www.lopinion.fr/edition/economie/gares-parisiennes-se-transforment-faire-part-belle-aux-commerces-163559>

«Les travaux sur les Champs-Élysées sont particulièrement compliqués» //

<https://www.lopinion.fr/edition/economie/travaux-champs-elysees-sont-particulierement-compliques-162726>

De la Seine aux sous-sols, la logistique urbaine se réinvente //

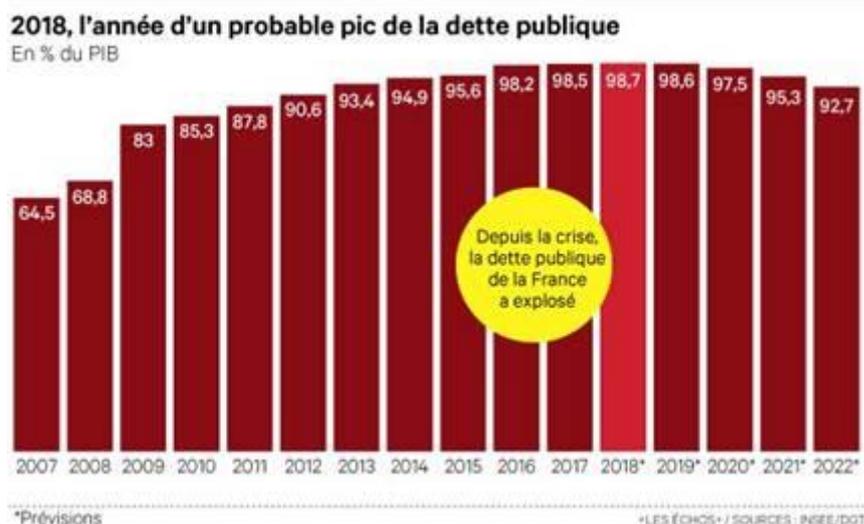
<https://www.lopinion.fr/edition/economie/seine-aux-sols-logistique-urbaine-se-reinvente-163597>

[Jade Grandin de l'Eprevier](#)

::: ECONOMIE

LES ECHOS – 28/09/2018

3 Les vrais dangers d'une dette à 100 % du PIB pour l'économie française



La dette publique pourrait temporairement avoir dépassé la barre symbolique des 100 % du PIB au deuxième trimestre. A court terme, l'inquiétude réside plus dans la dynamique des crédits aux ménages et aux entreprises que dans l'endettement de l'Etat.

La dette publique française frôle désormais dangereusement la barre de 100 % du PIB. Depuis que [l'Insee a requalifié SNCF Réseau en administration publique](#), elle intègre en totalité le passif de la SNCF, soit 35 milliards d'euros. Ce qui l'a fait grimper de 1,7 point de PIB, à 98,5 % fin 2017. Ce vendredi, l'Insee donnera le montant de la dette publique à la fin juin 2018 et il pourrait bien se rapprocher encore plus de ce fameux seuil symbolique des 100 %, voire, probablement, le dépasser.

Une dette publique à 98,7 % du PIB en fin de l'année

« Il est possible que, temporairement, la barre psychologique de 100 % du PIB soit dépassée en raison de l'aspect cyclique de la dette publique au cours d'une année. En revanche, la dette publique ne devrait pas passer au-dessus de ce seuil, ni à la fin de l'année 2018 ni à la fin de l'année prochaine, qui sont les dates qui comptent pour la Commission européenne », affirme Denis Ferrand, le directeur général de COE-Rexecode. Le gouvernement prévoit, dans son [projet de loi de finances 2019](#), une dette publique de 98,7 % à la fin de cette année et presque autant (98,6 %) dans un an. A partir de 2020, la réduction du déficit budgétaire et une croissance relativement forte devraient permettre de la faire baisser plus vite.

Si néanmoins celle-ci passe la barre des 100 % du PIB, que va-t-il se passer ? A court terme, pas grand-chose. « Il n'existe pas de seuil clair à partir duquel la dette publique devient véritablement un problème ingérable, estime Xavier Timbeau, économiste à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). Ce qui ne veut pas dire que la dette publique n'a pas d'impact sur la croissance. »

Les [taux d'intérêt](#) restent très faibles

En absorbant une partie importante des [ressources financières](#) de l'Etat en paiement des intérêts, la dette publique peut peser petit à petit sur les investissements nécessaires. La charge de la dette peut aussi pousser l'Etat à prélever des impôts élevés, ce qui, là encore, limite la croissance. Et l'économie française est de plus en plus vulnérable à une hausse des taux d'intérêt à terme et est, de ce fait, dépendante du programme de rachat de dettes souveraines de la Banque centrale européenne (BCE).

Mais « comme les taux d'intérêt restent très faibles, il n'y a pas aujourd'hui d'effet boule de neige sur la dette publique », rappelle Denis Ferrand. Le taux implicite du stock de la dette de l'Etat, dont la maturité moyenne est de près de 8 ans, devrait être de l'ordre de 2 % en 2018, [selon l'Agence France Trésor](#) qui la gère. Tant que les taux de marché actuels restent bas, [il n'y a pas d'emballement en vue](#) puisque les nouveaux emprunts se font toujours à des taux très inférieurs.

Sur les marchés cette semaine, le taux à 8 ans sur les emprunts de l'Etat français s'établissait à 0,45 % environ alors que les emprunts qui arrivent à échéance l'an prochain ont été contractés à 2,40 % en moyenne. Et on ne voit aucune tension sur la dette française, preuve que les investisseurs ont encore confiance dans l'Etat ou dans la politique de la BCE.

L'inquiétante dynamique de la dette privée

Du reste, le gouvernement prévoit que la charge de la dette devrait progresser modérément l'an prochain, à 42,1 milliards d'euros. En 2018, il y a bien une hausse de la facture de 500 millions par rapport aux estimations de la loi de finances initiale (41,2 milliards), mais cela est dû à l'inflation résurgente qui renchérit le coût des obligations indexées sur cet indicateur.

Les signes de tension pourraient plutôt venir de la dette privée. Depuis un an, la Banque de France s'inquiète de l'endettement des entreprises qui continue à grimper. Fin mars, cette dette représentait près de 73 % du PIB, un ratio plus élevé que chez nos voisins et largement au-dessus de la moyenne de la Zone euro (61 %). De la même façon, la dynamique de l'endettement des ménages, et notamment celle des crédits immobiliers, est forte. Pour [le Haut Conseil de stabilité financière \(HCSF\)](#), l'évolution du marché des prêts à l'habitat justifie d'ailleurs une « *vigilance renforcée* ».

Guillaume de Calignon

LES ECHOS – 28/09/2018

4 Entreprises : les députés renforcent le « name and shame » pour les

mauvais payeurs



Les députés ont adopté jeudi en séance un amendement au projet de loi Pacte qui obligera les entreprises sanctionnées pour non-respect des délais de paiement à rendre public leur sanction dans la presse à leurs frais.

Depuis le passage d'Emmanuel Macron à Bercy, [le « name and shame »](#) est devenu une pratique courante pour la direction de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF). En 2015, celui qui était alors ministre de l'Economie avait expressément demandé que soient rendus public les noms des entreprises sanctionnées par la DGCCRF pour [non respect des délais de paiement](#) vis-à-vis de leurs fournisseurs. Airbus Helicopters ou SFR s'en souviennent. Désormais, le montant des amendes sera non seulement publié sur le site de la DGCCRF, comme c'est déjà le cas depuis la loi Sapin 2, mais aussi dans la presse locale, au frais de l'entreprise incriminée. « *Pour les manquements les plus graves, la publication dans d'autres titres de presse, par exemple spécialisée ou nationale, pourra être imposée par la DGCCRF* », précise Bercy.

Réputation des entreprises

Ce renforcement des sanctions vient d'un amendement adopté jeudi par les députés lors de l'examen du projet de loi Pacte et soutenu par le gouvernement. « *Le non-respect des délais de paiement est un des freins à la croissance de nos entreprises et en particulier de nos PME. Les citoyens pourront voir le nom de l'entreprise sanctionnée dans leur quotidien local. Je crois au caractère dissuasif de cette disposition car pour une société, il n'y a rien de plus précieux que sa réputation* », a souligné Bruno Le Maire.

Depuis l'application de la loi Sapin 2, les délais de paiement se sont améliorés. L'année 2017 a marqué un progrès, [sauf chez les grands groupes](#), qui, en moyenne, restent de mauvais payeurs pour leurs fournisseurs. Le « name and shame » n'est toutefois pas le seul responsable : les contrôles de la DGCCRF se sont aussi accrus depuis 2015 et le montant des sanctions administratives a été porté à 75.000 euros pour une personne physique et 2 millions pour une personne morale.

Parmi les dernières sanctions prononcées et publiées sur le site de la DGCCRF, on trouve le groupe Decathlon, qui s'est vu infliger une amende de 75.000 euros en septembre. CDiscount affiche pour sa part une amende de 310.000 euros, en septembre également. Amazon (375.000 euros), la Française des jeux (375.000 euros) ou encore La Poste (375.000) font aussi partie des mauvais payeurs épinglés cet été. Des entreprises dont les noms s'afficheront bientôt dans les colonnes des journaux si elles ne changent pas leur politique de paiement des fournisseurs.

Marie Bellan

ENTREPRISES

LE FIGARO – 28/09/2018

5 La Grande Récré, Toys'R'Us : big bang en vue dans le jouet



INFOGRAPHIE - L'essor de l'e-commerce a fragilisé le secteur. Les repreneurs des deux principales enseignes, en redressement judiciaire, devront en changer le modèle économique.

Dernière ligne droite pour le sauvetage des principales enseignes de jouets en France. Toys'R'Us et La Grande Récré, en redressement judiciaire, connaîtront la semaine prochaine le nom de leur futur propriétaire. Le tribunal de commerce d'Évry a fixé à ce vendredi minuit la limite de remise des offres améliorées pour [la reprise de Toys'R'Us](#). Il désignera mercredi le vainqueur parmi les trois candidats: d'une part, Pierre Mestre, patron et principal actionnaire d'Orchestra, une enseigne de puériculture et de vêtements pour enfants ; d'autre part, le fonds Cyrus, un créancier de Toys'R'Us (il détient des garanties sur ses stocks) associé à l'enseigne de jouets Picwic ; enfin, la Financière immobilière bordelaise (FIB), qui exploite en franchise 22 grands magasins Galeries Lafayette.

FIB, détenue par Michel Ohayon, est par ailleurs en bonne position pour devenir le principal actionnaire de La Grande Récré. Elle soutient en effet le plan de continuation proposé par Jean-Michel Grunberg, PDG et principal actionnaire de l'enseigne. Après avoir racheté pour 130 millions d'euros de créances de La Grande Récré et consenti à la société une avance de trésorerie de 10 millions, FIB dispose d'une option pour en devenir, d'ici la fin de l'année, le principal actionnaire. La réalisation de cette option est soumise à la validation du plan de continuation par le tribunal de commerce de Paris (il rendra sa décision mardi), d'une part, et à l'accord de l'Autorité de la concurrence, d'autre part.

Ventes concentrées à Noël

Quel que soit le choix des tribunaux de commerce, le paysage de la distribution de jouets sera bouleversé. Le secteur est frappé de plein fouet par une double concurrence: celle, ancienne, des chaînes d'hypermarchés (un tiers du marché), et celle, plus récente, des géants de l'e-commerce (un cinquième des ventes). Le phénomène touche d'autres secteurs, à commencer par l'électronique, mais les spécificités du jouet le rendent plus difficile à supporter pour les enseignes spécialisées. Pour commencer, la moitié des ventes annuelles de jouets sont concentrées sur les deux derniers mois de l'année, pour la saison de Noël. Et c'est justement la période que choisissent e-commerçants et hypermarchés pour mener leur offensive: beaucoup font du jouet un produit d'appel et acceptent de vendre avec une très faible marge.

Les enseignes spécialisées ont peu de moyens pour riposter. «Tout le monde vend la même chose, car il est indispensable de proposer les "blockbusters" (les jouets vedettes, NDLR) annoncés pour Noël, résume un professionnel. Il est donc difficile de se différencier par l'offre. Pour ne rien arranger, il est impossible de négocier de meilleurs prix d'achat avec les grands industriels du secteur, même si vous disposez d'une part de marché importante.»

Dans ce contexte, réduire les coûts de structure des magasins est crucial pour proposer des prix attractifs. Les enseignes de centre-ville, aux loyers plus élevés, sont les plus touchées, ce qui handicape leur stratégie omnicanal. «Les chaînes de centre-ville ont du mal sur Internet, assure un expert. Soit elles alignent leur prix sur Amazon et les internautes ne comprennent pas pourquoi les tarifs sont plus élevés en magasin, soit elles gardent les mêmes prix qu'en boutiques et ne vendent rien en ligne.»

Un modèle à changer

Tous les candidats à la reprise de Toys'R'Us et de La Grande Récré ont fait la même analyse. Tous sont décidés à révolutionner le modèle économique des enseignes. Pas question de rester simple distributeur de jouets! Michel Ohayon a ainsi pour ambition de faire des magasins La Grande Récré des lieux de vie ludique aux airs de parcs d'attractions indoor, avec des espaces gérés par les marques de jouets. Il compte déployer ce modèle dans les ex-magasins Toys'R'Us rebaptisés La Grande Récré si son offre l'emporte.

Objectif semblable chez Picwic, qui a engagé la transformation des 20 magasins de l'enseigne de la galaxie Mulliez. «Nous voulons devenir un spécialiste de l'éveil et de l'épanouissement des enfants, en transformant nos magasins en chambres où ils peuvent jouer sous le regard de leurs parents», assure Nathalie Peron-Lecorps, patronne de Picwic.

Troisième candidat à la reprise de Toys'R'Us, Pierre Mestre veut une enseigne unique, Orchestra&Toys, offrant à la fois vêtements pour enfants, puériculture et jouets. Les rayons dédiés aux jouets tripleraient de taille à l'approche de Noël.

Les modèles économiques des repreneurs répondent aux mêmes objectifs. L'offre variée de produits et services, expérience en magasin à la clé, permet à la fois de rivaliser avec Amazon et CDiscount et d'assurer une fréquentation plus régulière tout au long de l'année. Le principal défi à relever sera de réussir à mettre en œuvre une stratégie omnicanal.

[Ivan Letessier](#)

LE PARISIEN – 28/09/2018

6 Energie : des offres vertes pas si écolos



Greenpeace a passé au crible les offres « écolos » proposées par les fournisseurs d'énergie. Dans son classement, l'association pointe les pratiques d'EDF et d'Engie.

L'énergie électrique dite « verte » qui alimente ma maison ou mon appartement est-elle réellement moins polluante que les autres ? L'association de défense de l'environnement, Greenpeace, donne un coup de pied dans la fourmilière en publiant, ce vendredi, un classement des bons et des mauvais fournisseurs d'énergie « écolo ». Une première en France.

Parmi les plus mauvais élèves épinglés par l'association écologique, on retrouve les deux mastodontes de l'énergie en France, les « historiques » EDF et Engie, à qui il est reproché leur trop fort attachement au nucléaire et aux énergies fossiles.

À l'origine de cette étude, le boom des « offres vertes » qui garantit aux consommateurs que l'électricité qu'ils ont achetée est produite [par des technologies renouvelables comme les éoliennes](#) ou les panneaux photovoltaïques, contre un tarif en moyenne 1,7 % plus cher.

« Des offres d'électricité renouvelable qui n'en sont pas »

Environ 1,3 million de clients sur 32 millions (soit 4 %) y ont souscrit. Il y a quatre ans, ils n'étaient que 170 000. Des offres écolos, bien vue des associations de défense de l'environnement, à condition qu'elles ne soient pas qu'un simple produit marketing.

Et c'est bien là tout le problème : « Beaucoup de ces fournisseurs trompent leurs clients, dénonce Alix Mazounie, chargée de campagne Energie chez Greenpeace France. Ils proposent des offres d'électricité renouvelable qui n'en sont pas. »

Derrière ces accusations : la réglementation européenne, qui permet aux fournisseurs de faire un « tour de passe-passe ». « Un fournisseur peut acheter l'électricité issue d'une centrale à charbon et la rendre verte en achetant des *garanties d'origines* qui assurent que la même quantité d'énergie renouvelable a été injectée en France ou ailleurs, détaille Alix Mazounie. Mais ce système est opaque. »

Seulement trois offres véritablement vertes

Pour établir son classement, outre l'origine de l'électricité, Greenpeace a étudié la politique d'achat d'énergie des fournisseurs ou encore leurs investissements dans les énergies renouvelables. « Quand un consommateur souscrit une offre verte, il veut faire un geste pour la planète et donner son argent pour favoriser les énergies renouvelables. Pas pour développer le nucléaire ou forer de nouveaux puits de pétrole », justifie encore Alix Mazounie.

Et après cinq mois de travail sur des documents publics, mais aussi à partir de questionnaires envoyés directement aux dix-neuf fournisseurs - sauf EDF, qui a refusé de répondre, Greenpeace a établi que trois d'entre eux proposent des offres véritablement vertes : Energie d'Ici, Enercoop et ILek.

« Avec ce classement, on veut fournir aux consommateurs un outil pour faire leur choix en connaissance de cause (NDLR : un site Internet dédié sera lancé ce vendredi matin, www.guide-electricite-verte.fr), insiste Alix Mazounie. Beaucoup oublient qu'ils peuvent changer de fournisseurs quand ils le veulent. Pourtant, avec cette démarche, ils peuvent avoir un impact positif sur l'environnement. »

LES FOURNISSEURS CRITIQUENT LA MÉTHODE

« Vraiment mauvais ». Voilà comment sont qualifiés six des dix-neuf fournisseurs d'énergie verte passés au crible par Greenpeace. Dans cette dernière catégorie, l'association regroupe les fournisseurs qui, selon elle, « polluent la planète en investissant des énergies sales et dangereuses ». On y trouve EDF, Engie, Total Spring et leurs trois filiales.

Si Engie salue l'initiative « pédagogique » de Greenpeace, elle conteste la « méthodologie qui ne reflète pas la réalité ». Engie rappelle qu'en France, il est le premier producteur alternatif d'hydraulique, d'énergie solaire et d'éolien terrestre. Même réaction de Total Spring qui rappelle investir environ 857 millions d'euros par an dans les énergies bas carbone.

Chez EDF, on assume ne pas avoir répondu au questionnaire de l'association. « Cette étude classe le nucléaire, le charbon, le pétrole au même niveau alors qu'en termes d'émission de CO₂ ce n'est pas comparable, insiste un porte-parole. Surtout, on investit 2 milliards d'euros par an dans le renouvelable. »

::: SOCIAL

LES ECHOS – 28/09/2018

7 Budget : huit retraités sur dix vont perdre du pouvoir d'achat d'ici à 2020, selon l'OFCE



Selon une étude du think tank, 79 % des retraités verront leur pouvoir d'achat amputé à l'horizon 2020 du fait des mesures du gouvernement, avec une perte moyenne de 400 euros par an au global par ménage. Les plus modestes devraient être épargnés.

Emmanuel Macron l'a clairement annoncé : il [faut « arrêter d'emmerder les retraités »](#) . Las ! Il semble que cette mise en garde présidentielle au ton fleuri arrive un peu tard pour le porte-monnaie de ces derniers. Une étude de l'OFCE, parue ce jeudi, confirme que les différentes mesures prises depuis un an par le gouvernement envers cette catégorie de la population vont ponctionner leur pouvoir d'achat : ainsi 80 % des ménages comptant au moins une personne retraitée seront perdants à l'horizon 2020. Au global, la perte moyenne sera de 400 euros par an dans deux ans pour l'ensemble des retraités. « *La politique du gouvernement aura des effets massifs qui feront beaucoup de perdants, même si les plus fragiles semblent protégés* », affirme Pierre Madec, économiste à l'OFCE et auteur de l'étude.

Pour parvenir à ce résultat, le centre de recherche classé à gauche a repris toutes les mesures égrenées par l'équipe d'Edouard Philippe depuis un an. On retrouve ainsi [la hausse de la CSG en 2018](#), le [récent coup de pouce à 300.000 retraités](#) pour les exempter, mais aussi la [suppression de la taxe d'habitation pour 80 % des Français](#) , la forte [revalorisation du minimum vieillesse](#) e et surtout la revalorisation a minima (+0,3 %) des pensions pour 2019 et 2020. A cela, l'OFCE a également ajouté la moindre revalorisation des APL (aides personnelles au logement) qui concernera aussi les retraités.

Impact dominant du quasi gel des pensions

Comment cela se traduit-il pour le porte-monnaie des retraités ? On s'aperçoit que la part de perdants grandit chaque année entre 2018 et 2020 : ils représentent 62 % des ménages comptant au moins un retraité cette année, puis 73 % l'an prochain et enfin 79 % dans deux ans. Même évolution en montants sonnants et trébuchants : la perte moyenne par année n'est que de 20 euros en 2018, puis 200 euros en 2019 et 400 euros en 2020.

Ces chiffres traduisent [l'impact dominant de la mesure de quasi gel des pensions annoncée fin août par Edouard Philippe](#) . L'étude détaille ainsi le sort des 79 % de ménages perdants d'ici deux ans. Leur perte moyenne est estimée à 700 euros à cet horizon. Or cette perte s'explique quasi uniquement par la désindexation des pensions, puisque la suppression de la taxe d'habitation fait plus que compenser la hausse de la CSG, conformément à ce que promettait le gouvernement.

Niveau de perte discutable

Toutefois, le niveau exact de perte pourra être discuté. L'OFCE se base en effet sur une inflation à 1,6 % les deux années, alors que l'exécutif estime qu'elle devrait se réduire à 1,3 % en 2019, ce qui devrait

réduire la perte liée à la désindexation. Par ailleurs, cette moyenne est tirée vers le haut par les ménages les 10 % les plus aisés (le 10^e décile en jargon statistique) qui affichent une perte moyenne de 1.270 euros. Or l'étude ne tient pas compte de la réforme de la fiscalité du capital ([ISF](#) , [« flat tax »](#)) qui devrait leur bénéficier.

Du côté des gagnants - ils représenteront 21 % de cette population en 2020 -, le gain moyen serait de 700 euros en moyenne. Ces ménages bénéficieront à plein de la suppression de la taxe d'habitation mais aussi de la forte revalorisation du minimum vieillesse. Ceci explique que les 20 % de ménages les plus modestes ne pâtiront pas en moyenne des réformes du gouvernement. « *En revanche, au-dessus de ce seuil, il y a au moins 80 % de perdants dans les ménages* », souligne Pierre Madec.

Reste à charge zéro

Cette étude devrait nourrir le débat déjà soutenu autour du pouvoir d'achat. Sur les retraités, la majorité fait valoir que d'autres mesures devraient aussi être prises en compte, notamment la [réforme du « reste à charge zéro »](#) sur les soins dentaires, auditifs et optiques qui devrait largement bénéficier à cette catégorie de population. Mais le sort fait aux retraités complique le message gouvernemental, qui promet depuis quelques jours [une baisse d'impôts de 6 milliards à tous les Français en 2019](#) grâce à ses mesures budgétaires.

Renaud Honoré

::: POLITIQUE

LE MONDE – 28/09/2018

8 Duel glacial entre Philippe et Wauquiez lors de l'émission politique



Le chef du gouvernement, qui s'était déjà frotté à la longue émission du service public il y a un an, a retrouvé le fauteuil de l'invité dans un contexte moins favorable que l'an dernier.

Edouard Philippe a livré jeudi 27 septembre au soir un duel glacial au président du parti Les Républicains (LR) Laurent Wauquiez, en conclusion d'une « Emission politique » sur France 2. Le premier ministre a tenté de défendre l'action de l'exécutif sur les principaux dossiers chauds.

« *Lorsqu'on mène des réformes qui transforment profondément le pays, et qui sont parfois difficiles à réaliser, on peut toujours être confronté à une première phase d'incrédulité, voire de désapprobation. (...) Il faut essayer d'y répondre, mais il faut aussi avancer* », a plaidé le chef du gouvernement.

« *Quand j'étais maire du Havre, il m'est arrivé de prendre des décisions qui étaient spontanément impopulaires, et de les assumer, et de les mettre en œuvre, et de les expliquer, et une fois qu'elles étaient terminées, cela donnait plutôt de bons résultats, y compris électoralement* », a conclu le locataire de Matignon.

Le chef du gouvernement, qui s'était déjà frotté à la longue émission du service public il y a un an, a retrouvé le fauteuil de l'invité dans un contexte moins favorable. Quelque 47 % des personnes interrogés

lors d'un sondage final ont trouvé le premier ministre « *convaincant* », contre 52 % il y a un an, avec un net recul chez les sympathisants de droite.

Démission de Nicolas Hulot, suites de l'affaire Benalla, annonce de départ anticipé et critiques à peine voilées de Gérard Collomb, polémiques sur les petites phrases du président Macron, flottements sur le prélèvement à la source, inquiétudes sur la croissance, grogne des retraités...

Parasitages

L'exécutif a tenté de reprendre la main ces dernières semaines, en parlant du fond des réformes, mais chaque séquence ou presque s'est retrouvée parasitée par des imprévus – en dernier lieu l'annonce par le ministre de l'intérieur Gérard Collomb qu'il quitterait le gouvernement au printemps 2019, afin de se consacrer à la reconquête de la mairie de Lyon en 2020.

Gérard Collomb « *n'est pas candidat aujourd'hui, il est pleinement à sa tâche* », a insisté jeudi soir le premier ministre. Ce dernier a par ailleurs souhaité « *bonne chance* » à l'ex-locataire de Matignon Manuel Valls, lancé dans une inédite candidature à la mairie de Barcelone.

Principale annonce sur le volet social : la dégressivité des allocations chômage peut être « *envisagée* » dans « *certains cas* », a déclaré le premier ministre. Alors que le gouvernement prépare une réforme de l'assurance-chômage, il a notamment mentionné les « *salaires très élevés* » et les personnes à « *très forte employabilité* ». Un risque politique alors que les cadres sont un des piliers électoraux de la majorité.

Sur l'extension de la procréation médicalement assistée (PMA) aux couples de lesbiennes et aux femmes seules, « *on peut y aller* », a-t-il dit, se disant « *à titre personnel (...) plutôt favorable* » à quelques mois du débat parlementaire sur cette question sociétale qui divise.

Débat d'ex-camarades

L'objectif de l'émission, selon Matignon, était de « *poser le jeu, d'arrêter cette musique politicienne, de parler des sujets des Français* », mais aussi de « *reprendre le fil du récit du président de la République* ».

Edouard Philippe, qui s'était activement préparé depuis dimanche, a retrouvé en fin d'émission son ex-camarade de parti Laurent Wauquiez pour un débat inédit. Un débat attendu entre deux quadras et surtout deux droites. Celle plus modérée de M. Philippe qui, au ban de LR sans en avoir été formellement exclu, n'a adhéré ni à La République en marche, ni à Agir, ce parti d'ex-LR pro-Macron. Et celle, dure, de M. Wauquiez, qui se veut le héraut d'une droite populaire dont Edouard Philippe et ses amis seraient déconnectés.

Le débat, consacré à l'immigration et l'Europe, a longuement tourné sur le fait de savoir si la France pouvait se permettre de délivrer quelque 250 000 titres de séjour comme en 2017.

Un niveau insoutenable pour M. Wauquiez, dont les propositions de quotas d'immigration fixés par le Parlement et de révision du droit du sol ont été repoussées par M. Philippe, qui a défendu la « *politique équilibrée* » de l'exécutif en matière d'immigration. « *Vous avez un problème avec la vérité, M. Wauquiez* », a lancé froidement le premier ministre quand le président de LR affirmait que la France soutenait l'élargissement de l'Union européenne à l'Albanie. « *Vous avez un problème avec la réalité* », lui a rétorqué son adversaire sur le même ton.

9 [FRANCEINFO // REPLAY. "L'Emission politique". Invité : Edouard Philippe // https://www.francetvinfo.fr/replay-magazine/france-2/l-emission-politique/l-emission-politique-du-jeudi-27-septembre-2018_2933623.html](https://www.francetvinfo.fr/replay-magazine/france-2/l-emission-politique/l-emission-politique-du-jeudi-27-septembre-2018_2933623.html)

10 Au sein du groupe LREM à l'Assemblée, la grande réorganisation est en marche



Nouveau chef de file de la majorité à l'Assemblée, le député de Paris Gilles Le Gendre va mener une vaste réorganisation au sein du groupe LREM.

Jugées trop rigides, les règles édictées par Richard Ferrand vont être revues. Paradoxalement, les députés de la majorité ont choisi le bras droit du député breton pour mener à bien ce changement des pratiques

Le député de Paris, Gilles Le Gendre, a entamé sa première semaine aux manettes du groupe majoritaire à l'Assemblée. Le successeur de Richard Ferrand va nommer cinq vice-présidents pour l'épauler. Les candidats avaient jusqu'à jeudi soir pour se déclarer.

En une semaine, Gilles Le Gendre a reçu plus de 100 demandes de rendez-vous de ses 311 collègues. Depuis son élection à la tête du groupe LREM, le député de Paris est assailli de requêtes en tout genre de ses collègues. Certains voudraient bouger dans l'Hémicycle, notamment ceux qui sont à côté des Insoumis. D'autres souhaitent changer de bureau et d'autres encore font part de leur intérêt pour les cinq postes de vice-président du groupe, ouverts à la candidature jusqu'à jeudi soir.

L'homme de 60 ans a entamé sa première semaine à la tête des députés macronistes. Son intervention lors de la réunion de groupe mardi a plutôt fait l'unanimité. « La tonalité du discours tranchait avec Richard Ferrand qui aurait déjà envoyé trois scuds », grince un participant. Paradoxalement, les députés de la majorité réclament du changement mais [ils ont fait le choix de la continuité en portant à leur tête le bras droit de l'élu breton](#). Bien conscient de ce paradoxe, Gilles Le Gendre veut revoir les règles sans pour autant renier son prédécesseur.

Moins rompu aux pratiques politiques que l'ex-député socialiste, l'ancien journaliste veut s'entourer d'une équipe pour diriger le groupe. Parmi les cinq vice-présidents, il nommera une première vice-présidente. Le nom d'Amélie de Montchalin est le plus cité mais rien n'est tranché. Un binôme paritaire qui sera inscrit dans les statuts du groupe pour graver la pratique dans le temps. La vice-présidente aura en charge tout le travail législatif. [Les huit whips \(responsables LREM dans chaque commission\)](#) lui seront directement rattachés. Une sorte de « super whip », comme la surnomment déjà certains.

Délétaire. La consigne est claire : les vice-présidents devront se consacrer entièrement à leur tâche et ne pourront occuper aucune autre fonction parlementaire ou même au sein du mouvement. En contrepartie, ils auront de réels pouvoirs. Chacun des « VP » aura à gérer une thématique : valorisation des talents et accompagnement des députés, communication externe et interne au groupe, relations institutionnelles et avec les élus des territoires, animation du débat politique interne/constitution d'une identité du groupe/réforme du processus législatif.

Depuis son élection, Gilles Le Gendre a reçu un à un tous ceux qui étaient, comme lui, candidats à la succession de Richard Ferrand. Malgré la courtoisie affichée, [la compétition en coulisses pour succéder au député breton a été délétaire](#). Des rumeurs sur les candidats ont tourné entre députés de la majorité. « Là-dessus, on est la quintessence de ce qu'on déteste en politique. Ça laissera des traces », blâme un député macroniste.

Arrivée en 5e position du premier tour avec seulement 17 voix, la députée du Pas-de-Calais Brigitte Bourguignon a laissé des plumes dans la bataille. « Ça l'a ramené à son juste niveau », se félicite un commissaire LREM aux affaires sociales. Mais elle a été maintenue au poste de présidente de la commission, remis en jeu à chaque début de session ordinaire. Plusieurs députés LREM, dont des commissaires aux lois, plaidaient aussi pour le départ de Yaël Braun-Pivet, après [l'issue chaotique de la commission d'enquête parlementaire sur l'affaire Benalla](#) et sa candidature avortée pour le Perchoir. Mais la députée des Yvelines garde aussi la présidence de la commission des lois. Le poste de trésorier du groupe, jusque-là détenu par le député LREM du Val-de-Marne, Guillaume Gouffier Cha, est en revanche vacant.

Breloque. Cette savante répartition n'a rien de simple. Beaucoup ont le sentiment que les mêmes sont multirécompensés. « Ferrand n'a jamais managé le groupe, il fonctionnait à la breloque », grince un député. Gilles Le Gendre devra tenter de faire le moins d'insatisfaits possible. Dans la composition du nouveau bureau du groupe, il devra prendre en compte les équilibres politiques. Rien de moins simple. « Notre culture collective est marquée par un foutu individualisme. Il est impossible de dessiner des lignes, ce sont des nuages qui se séparent et se regroupent », souligne un poids lourd macroniste de l'Assemblée.

Beaucoup de députés se plaignent aussi des règles très strictes édictées depuis le début par Richard Ferrand. Les députés En Marche n'avaient, par exemple, pas le droit de cosigner des amendements avec leurs alliés du MoDem. « On a bêtement copié-collé les règles de fonctionnement du groupe PS mais ça ne pouvait pas marcher, déplore l'un d'eux. Il faut casser le sentiment hégémonique et arrogant que donnait le groupe ». L'aberration devrait prendre fin.

Les formats des interminables réunions pour filtrer les amendements devraient être aussi revus. Ces gares de triage qui avaient vocation à énumérer les propositions des députés pour voir lesquelles seraient reprises au nom du groupe généraient beaucoup de frustration pour un résultat peu probant. Les députés continuaient à s'affranchir des consignes de groupe en portant dans l'Hémicycle leurs amendements à titre individuel.

[Caroline Vigoureux](#)

LE PARISIEN – 28/09/2018

11 Immobilier, secrétariat, voyages... l'Assemblée nationale expose son budget



Selon un document confidentiel que Le Parisien – Aujourd'hui en France a pu consulter, les dépenses du Palais Bourbon ont largement dépassé les prévisions du budget 2019. Pour l'équilibrer, l'Assemblée devra puiser 47 millions d'euros dans ses réserves.

C'est un gouffre financier qui se creuse sous les élégantes colonnades de l'Assemblée nationale. Un document confidentiel du Parlement, que nous avons pu consulter et préparant le budget 2019, est sans appel : l'Assemblée devra puiser dans ses réserves près de 47 millions d'euros l'an prochain (sur un total de 318 millions) contre 28,4 millions prévus à la fin de l'an dernier. « Les charges prévisionnelles de l'exercice 2019 sont supérieures à la dotation de l'Etat et aux recettes propres de l'Assemblée, pointe le

document. A plus long terme, la question de l'équilibre du budget devra être reconsidérée, le niveau de la dotation de l'Etat et la dynamique constatée dans l'évolution des charges de l'Assemblée nationale apparaissant comme incompatibles. »

Pourtant, des efforts ont été faits depuis le début de la législature, en juin 2017. [Des privilèges, nombreux et coûteux, sont tombés](#) les uns après les autres. Alignement du statut de député sur le droit commun, encadrement des frais de mandat, réformes des retraites et de la protection chômage, suppression de l'allocation pour frais funéraires et des facilités de transports des députés honoraires et de leurs conjoints...

Las ! Plusieurs mesures ont contrecarré ce programme a priori économe en deniers publics. Notamment, l'acquisition – combattue en vain par [Florian Bachelier](#), le Premier questeur, du somptueux Hôtel de Broglie. Toutes les autres dépenses bénéficient aux équipes des députés. Parmi elles, la hausse des frais de secrétariat des groupes et des députés eux-mêmes, le régime de retraites, les charges de représentation de trois commissions (Affaires Etrangères, Finances et Défense) ou encore les déplacements des députés du fait de l'augmentation des voyages en avion et de leurs tarifs. Un autre poste obscurément intitulé « Autres charges » explose également.

Des dépenses augmentées en toute discrétion

Dès mars 2018, cette évolution semblait inéluctable puisqu'un budget rectificatif avait augmenté substantiellement les dépenses en faveur des collaborateurs des députés. Et ce, en toute discrétion. Les dépenses totales du budget passaient ainsi à 567, 35 millions d'euros pour 2018, soit une revalorisation de plus de 17 millions d'euros par rapport au budget initial.

« Nous avons le choix entre une baisse drastique des dépenses d'investissement, ce qui aurait porté préjudice au travail des députés et des fonctionnaires de l'Assemblée, une hausse de la contribution de l'Etat qui s'élève déjà à plus de 1 demi-milliard d'euros et un prélèvement sur nos réserves. Nous avons privilégié cette dernière option afin de ne pas mettre les citoyens à contribution. [L'Assemblée nationale doit montrer l'exemple](#) », explique Florian Bachelier. Une stratégie d'autant plus fondée, selon le Premier questeur, que le nombre de députés devrait être réduit du tiers lorsque la réforme des institutions sera votée.



Florian Bachelier, Premier questeur de l'Assemblée nationale ne veut «pas mettre les citoyens à contribution».

Cette position ne fait pas l'unanimité, d'autres membres du Bureau de l'Assemblée préférant augmenter la contribution de l'Etat. Impensable pour le Premier questeur. « Ce n'est pas la première fois que les réserves sont ponctionnées, affirme Bachelier. Cette transformation profonde de l'Assemblée ne se fera pas en un an mais sur la durée de la législature. » Au programme, la mise en place d'une programmation budgétaire sur cinq ans, d'une Direction des achats, d'un diagnostic immobilier et d'un plan pluriannuel plafonné de travaux et la création d'un outil de pilotage des ressources humaines. « Et ce, sans avoir besoin de faire appel à l'Etat », insiste le Premier questeur.

La coûteuse réforme des retraites

C'est l'une des causes principales de la hausse des dépenses. Les retraites des députés (67,4 millions d'euros cette année) devraient augmenter l'an prochain de plus de 11 % par rapport au budget initial de

2018. Motifs : le renouvellement sans précédent de l'Assemblée nationale en juin 2017 et la revalorisation des pensions au 1er janvier 2019.

Mais ce sont surtout les effets pervers de la réforme des retraites votée l'an dernier que stigmatise le document parlementaire. « Malgré la hausse régulière du taux des cotisations, la caisse des pensions connaît une baisse de ses recettes du fait de la réforme du régime des pensions des députés adoptée le 8 novembre 2017. » Explication : le régime privilégié des députés a bien été aligné sur celui des salariés. Mais, cette réforme s'applique en deux temps. La baisse des pensions (soit les dépenses) prévue dans la réforme ne touchera que les futurs retraités. En revanche, la réduction de l'assiette des cotisations (soit les recettes) est d'ores et déjà entrée en vigueur. Pour éponger ce déficit chronique et aggravé, l'Assemblée doit aujourd'hui affecter une subvention interne d'équilibre d'environ 40 millions d'euros.

Le courrier, les taxis et le téléphone explosent

Ce sont les « autres charges » inscrites au Budget 2019 de l'Assemblée nationale. Elles augmenteraient de près de 160 % (à 16,60 millions d'euros) entre le budget initial 2018 et celui prévu pour l'an prochain. Parmi elles, les frais de comptabilité, les frais postaux ou de taxi, le téléphone, l'équipement numérique des députés et de leurs collaborateurs, des tablettes aux ordinateurs et à la connexion en Wi-Fi.

Ces crédits sont, en outre, « fongibles », c'est-à-dire reportables d'un poste à l'autre et d'une année sur l'autre durant la période de la législature s'ils ne sont pas totalement consommés. « J'assume totalement cette priorité, martèle Florian Bachelier. Ce sont, pour la plupart d'entre elles, des dépenses d'investissement nécessaires à la modernisation de l'Assemblée et à l'efficacité du travail des parlementaires. Elles se substituent à des frais de papier ou de photocopies. »

Jannick Alimi

::: INTERNATIONAL

LE PARISIEN – 28/09/2018

12 Erdogan - Merkel : 48 heures pour resserrer les liens



Hambourg, le 7 juillet 2017. Les relations entre Recep Tayyip Erdogan et Angela Merkel se sont compliquées ces derniers mois.

Pourtant, du point de vue de chacun, l'autre est un allié de taille.

Le président turc est arrivé ce jeudi à Berlin pour une visite d'Etat de deux jours. Avec comme objectif affiché d'apaiser les relations tendues entre les deux pays.

Visite d'État sous tension en Allemagne. Le président turc Recep Tayyip Erdogan est arrivé en milieu de journée ce jeudi à Berlin - au moment où [l'Allemagne remportait l'organisation de l'Euro 2024](#) face à... la Turquie ! Erdogan doit notamment rencontrer la chancelière Angela Merkel ce vendredi.

L'Allemagne a beau compter une importante diaspora turque, avec environ 3 millions d'habitants originaires de Turquie, les sujets de friction entre les deux pays se sont accumulés ces derniers mois. Dernier exemple en date : l'emprisonnement en Turquie de plusieurs ressortissants allemands pour des raisons politiques que dénonce Berlin.

En Allemagne, certains reprochent aussi à des organisations turques de s'ingérer dans la vie politique locale. Pendant la campagne pour le référendum constitutionnel turc du 16 avril 2017, des meetings électoraux du parti d'Erdogan [avaient été annulés par crainte d'incidents](#). Les dirigeants allemands se comportent comme des « nazis », [avait répliqué le président turc](#). L'inauguration en sa présence, samedi, d'une mosquée financée par une organisation politico-religieuse turque pourrait bien mettre de l'huile sur le feu.

Un allié important pour gérer les flux migratoires

Reste que les deux parties ont des intérêts à bâtir « une nouvelle page » dans leurs relations, selon la formule utilisée par Erdogan. L'Allemagne a besoin de son partenaire de l'Otan, lieu de passage vers l'Europe de nombreux réfugiés qui fuient la Syrie ou l'Irak, pour gérer les flux migratoires. « C'est aussi très important pour Merkel de bien s'entretenir avec la communauté turque, pour permettre une bonne cohésion de la société allemande », ajoute Patrick Martin-Génier, enseignant à Sciences-Po.

Côté turc, l'enjeu est de renouer de bonnes relations avec l'Europe occidentale alors que le pays est [en froid avec les États-Unis de Donald Trump](#). « Erdogan est dépendant de Poutine pour lutter contre Daech, mais il souhaite diversifier ses partenaires », estime Patrick Martin-Génier. Surtout après [la dégringolade de la livre turque](#), à la suite des sanctions économiques américaines répliquant à l'arrestation en 2016 d'un pasteur américain à Izmir.

Derrière le sort de ce religieux, toujours placé en résidence surveillée, plane l'ombre de la confrérie Gülen, bête noire d'Erdogan et à laquelle le pasteur est supposé appartenir. Les États-Unis refusent d'ailleurs d'extrader le mentor de cette organisation, [Fethullah Gülen](#), installé outre-Atlantique depuis 1999.



Des manifestations anti-Erdogan sont organisées à Berlin pendant ces deux jours

Erdogan reproche aussi à Angela Merkel son manque de soutien après la tentative de coup d'État du 14 juillet 2016, qu'il impute justement aux gulénistes. Il n'aura pas l'occasion de lui en parler à l'occasion du dîner d'État prévu en son honneur ce vendredi soir par le président allemand, mais boycotté par la chancelière. Et des manifestations d'opposants sont prévues pendant ces deux jours - ils espèrent être plus de 10 000 vendredi dans les rues de Berlin.

Nicolas Berrod

LES ECHOS – 28/09/2018

13 Les terrains d'affrontement se multiplient entre la Chine et les Etats-Unis



+ VIDEO. Au-delà de la guerre commerciale, Donald Trump dénonce l'ingérence politique de Pékin tandis que les tensions militaires s'amplifient.

La tension monte entre Washington et Pékin. Alors que les deux premières puissances mondiales s'enfoncent dans la guerre commerciale, Donald Trump accuse la Chine de s'immiscer dans la politique américaine et « *d'interférer* » dans les élections de mi-mandat.

« Ils ne veulent pas que je gagne, ou que nous gagnions, parce que je suis le premier président à défier la Chine sur les échanges », a-t-il lancé depuis le Conseil de sécurité de l'ONU mercredi. Au point de douter de sa relation personnelle avec Xi Jinping. *« Il n'est peut-être plus mon ami »,* a-t-il lâché.

La réplique de Pékin a été aussi vive que rapide : la Chine a toujours adhéré au principe de non-ingérence et espère que les autres pays fassent de même, a réagi le ministre des Affaires étrangères chinois, Wang Yi, dénonçant des « *accusations infondées* ». Donald Trump accuse Pékin de tenter de le déstabiliser politiquement en taxant des produits originaires d'Etats clés pour le prochain scrutin. Et de fulminer devant l'encart de quatre pages du « China Daily » - l'organe de presse de Pékin en langue anglaise - dans le journal local de l'Iowa « Des Moines Register », s'adressant directement aux agriculteurs au coeur de l'électorat républicain.

Le ton monte entre les deux capitales [alors que de nouvelles taxes sont entrées en vigueur lundi](#) et qu'aucune issue au conflit ne se dessine. Pékin refuse de négocier avec « le couteau sous la gorge » et a dénoncé les « méthodes de voyou » employées par Washington, dans un « livre blanc » publié lundi.

Tensions militaires

Surtout le bras de fer entre Washington et Pékin s'est déplacé sur d'autres terrains glissants. Avec notamment une résurgence des tensions militaires. Des bombardiers américains ont survolé, ces derniers jours, la mer de Chine, tandis que le chef de Pentagone, Jim Mattis a critiqué le renforcement des positions militaires de Pékin sur des îlots disputés.

Précédemment, Pékin a fustigé un projet de ventes d'armes américaines à Taïwan ou encore la décision de Washington de sanctionner financièrement une agence militaire chinoise pour avoir acheté du matériel russe. En représailles, la Chine vient symboliquement de refuser une escale d'un navire de l'US Navy à Hong-Kong et a rappelé un amiral chinois en visite aux Etats-Unis.

L'administration de Donald Trump a ouvert encore d'autres fronts, en dénonçant publiquement -et avec une fermeté inhabituelle- le sort des musulmans ouïghours « détenus contre leur gré » dans la province du Xinjiang ou encore en accusant la Chine de « compliquer les choses » sur le dossier nord-coréen.

« Donald Trump cherche clairement à accentuer la pression sur la Chine de manière quasi-exclusive, observe Jean-Pierre Cabestan, sinologue et professeur à l'Université baptiste de Hong-Kong. Plusieurs fronts s'ouvrent car la compétition est globale. Les Etats-Unis cherchent à contenir la montée en puissance de la Chine. Au-delà de la guerre commerciale, les deux pays se dirigent vers une guerre froide, chacun souhaitant également défendre son propre modèle idéologique ».

Vidéo - Guerre commerciale USA-Chine : les raisons de l'affrontement //

<https://www.lesechos.fr/monde/etats-unis/0302317264750-les-terrains-daffrontement-se-multiplient-entre-la-chine-et-les-etats-unis-2208943.php>

Cette nuit en Asie : comment Trump a forcé le Japon à entamer des négociations commerciales //

<https://www.lesechos.fr/monde/asi-pacifique/0302316424084-cette-nuit-en-asie-comment-trump-a-force-le-japon-a-entamer-des-negociations-commerciales-2208802.php>

Surtaxes douanières : le commerce mondial plie mais ne rompt pas //

<https://www.lesechos.fr/monde/enjeux-internationaux/0302317016299-le-commerce-mondial-perd-de-son-dynamisme-2208896.php>

Frédéric Schaeffer

Vous souhaitant une bonne journée et un agréable week-end.

Bien à vous,

Elena NATALITCH

Chargée de Communication

251, bd Pereire - 75852 PARIS Cedex 17

Tél. : 01 40 55 12 43

Fax : 01 40 55 12 40

elena.natalitch@medef-idf.fr

www.medef-idf.fr

<https://www.facebook.com/medef.idf>



Mouvement des Entreprises de France
MEDEF Ile-de-France





Garanti sans virus. www.avast.com